

# PHOTO - VIDÉO SOUS - MARINE

Stage national



Fédération française d'études et de sports sous-marins



## STAGE NATIONAL PHOTO-VIDEO 26 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2023

### FORMATIONS PHOTO-VIDEO

Le stage national 2023 de photo - vidéo sous-marine se déroule à Niolon (13) du 26 août au 2 septembre 2023 au centre UCPA

Cette formation s'adresse aux possesseurs d'appareils photo ou caméras numériques avec caisson étanche (APN, mini caméra,) et sera assurée par les formateurs de la Commission Nationale Photo-Vidéo de la FFESSM.

Les formations proposées sont :

- Formations de photographes de niveau 1, 2 & 3 (PP1, PP2, PP3)
- Formations de vidéastes de niveau 1, 2 & 3 (PV1, PV2, PV3)
- Formations de formateurs photos et vidéo de niveau 1, 2 et 3 (FP1, FV1, FP2, FV2, FP3 et FV3)

Lien vers le site des différents brevets : <https://imagesub.ffessm.fr/brevets>

Le responsable de l'organisation logistique du stage est Yves Kapfer :

[yves.kapfer@gmail.com](mailto:yves.kapfer@gmail.com)

24 place des mimosas 69290 CRAPONNE.

Portable 06 87 29 97 69

Une fois inscrit une confirmation vous sera envoyée. Il vous sera proposé d'adhérer à un groupe WhatsApp dédié pour faciliter la communication globale entre tous.

### PROGRAMME GÉNÉRAL DU STAGE

L'accueil des stagiaires se déroule le samedi 26 août de 09h à 11h au Centre UCPA  
18, chemin de la Batterie  
13740 Le Rove

Le stage se termine le samedi 2 septembre à 14h. Un planning détaillé préliminaire sera fourni une fois l'inscription finalisée.

### LOGISTIQUE

Un seul et même lieu pour l'hébergement, les repas les cours et les plongées En fonction des inscriptions une affectation des chambres vous sera communiquée lors de votre arrivée au début de stage.



Le nombre de plongées est de 10 pour les stagiaires photographes et de 8 (possibilité de plongées en sus en option) pour les stagiaires vidéastes.

Le centre de plongés dispose de vestiaires avec douche chaude et casiers individuels pour le rangement du matériel. Les blocs, plombs et détendeurs sont fournis.

Les sites de plongées seront déterminés en fonction de la météo, des durées de trajet et des contraintes planning du stage.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour pouvoir participer au stage vous devez pour tous les participants :

- être licencié à la F.F.E.S.S.M pour l'année 2023,
- être majeur,
- posséder un CACI conforme à la réglementation fédérale,

Pour les participants aux formation PP1 & PV1, justifier au moins 10 plongées en milieu naturel validées sur le carnet de plongée,

Pour les participants aux formation PP2 & PV2 :

- connaître son matériel de prise de vue,
- justifier au moins 30 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 1 ou vidéaste niveau 1,
- pour la formation PP2 être titulaire de la qualification éclairage externe.

Pour les participants aux formation PP3 & PV3 :

- connaître son matériel de prise de vue,
- justifier au moins 60 plongées en milieu naturel validées sur son carnet de plongée,
- posséder le brevet de plongeur photographe niveau 2 ou vidéaste niveau 2

depuis au moins un an et pratiquer la photo respectivement vidéo de façon régulière.

Pour la formation PP3 :

- connaître son matériel de prise de vue,
- présenter 20 images subaquatiques personnelles couvrant l'ensemble des catégories classiques (ambiance, animalière, photo rapprochée),
- ainsi qu'un montage audiovisuel d'environ 3 minutes (à communiquer à l'organisateur au plus tard 1 semaine avant le début de stage par un lien de téléchargement).

Pour la formation PV3 :

- présenter un montage sonorisé de 3 minutes différent de celui présenté pour le plongeur vidéaste niveau 2,
- connaître le mode d'emploi et les réglages avancés de son matériel, ainsi que de son logiciel de montage. (à communiquer à l'organisateur au plus tard 1 semaine avant le début de stage par un lien de téléchargement).

Matériel minimum requis pour les formations de photographe/vidéaste (Seules les fiches de brevets disponible sur le site <https://imagesub.ffessm.fr/brevets> font foi pour les prérequis matériels) :

- un APN débrayable ou reflex pour les photographes.
- un flash externe pour les PP2.
- deux flashes externes pour les PP3.
- un objectif ou complément grand-angle pour les PP2/PP3.
- un objectif macro ou complément macro pour les PP2/PP3.
- une mini caméra ou caméscope numérique ou APN pour les PV1.
- une mini caméra / caméscope numérique / APN débrayable pour les PV2.
- un caméscope numérique / APN débrayable pour les PV3
- un ou deux phares pour les PV2/PV3.
- un ordinateur personnel pour visualiser et traiter les images, intégrant un logiciel de traitement des images ou de montage.

## **INSCRIPTION & FRAIS D'INSCRIPTION**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 MAI 2023

Le formulaire d'inscriptions en ligne est disponible sur le lien

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdEftCV8I7gH2dl7f3q9Q4qlENW1rfuVafXPhIYwzoyRYtv0Q/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0>

Les frais d'inscription comprennent les plongées, l'hébergement et les repas.

Plongeur en formation Photo – Vidéo : 680 €

Accompagnant Plongeur : 680 €

Règlements par deux chèques à l'ordre de FFESSM à adresser par courrier à l'organisateur

Un chèque de 300 € d'arrhes sera encaissé à réception, et un chèque du solde

encaissé début Juillet.

Pour la carte de niveau FFESSM la somme supplémentaire de 12€ sera à fournir à l'inscription par chèque séparé à envoyer avec les deux autres) et ne sera débitée qu'en cas de validation du niveau préparé après le stage.

L'inscription ne sera considérée comme valide que lorsque :

- 1 - le formulaire d'inscription en ligne sera rempli avec les documents scannés comme demandé,
- 2 - les chèques reçus par l'organisation,

[Rendez-vous le Samedi 2 Juillet entre de 9h et 11h](#)